Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 61 (1923)
Heft: 47

Artikel: La grande bibliothèque de Morges
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-218341

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

16me ANNÉE. — N° 47 *Fondé par L. MONNET et H. RENOU.* Samedi 24 novembre 1923

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

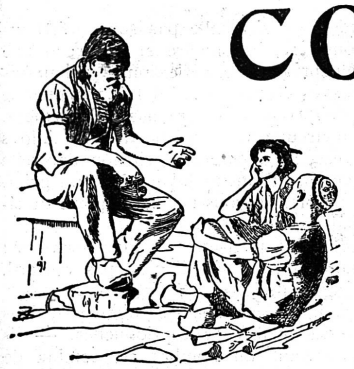

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : *Suisse,* un an **Fr. 6.—**
six mois, **Fr. 3.50** — *Etranger,* **port en sus**

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

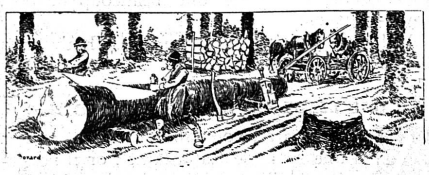

LETTRE DE LA MI-NOVEMBRE

LE fœhn a soufflé. Ses efforts ont fondu les neiges et enflé les rivières; puis ce fut par de belles journées tièdes, le déploiement des splendeurs de l'automne.

Le Jorat ne mérite plus son antique nom de « Noir Jorat ». Il se détache sur le ciel bleu pâle, un ciel couleur de myosotis : il s'élève au-dessus des prés, extraordinairement verts pour la saison (ceci dû aux pluies de septembre), strié de pourpre et d'ocre par les hêtres s'insinuant en taches, en zébrures, en traînées, en plaques dans ses replis sombres et profonds. L'automne a fait une entrée royale; il a arrêté, chez nous, son char triomphal pour semer à pleines mains tous ses ors sur les verdures défraîchies par les ardeurs du soleil. Il a libéralement jeté ses paillettes de cuivre et ses bronzes ardents, recouvrant les arbres d'une parure nouvelle avant que les bises s'approchent pour les secouer et les dépouiller.

Et les bises sont venues.

On a rentré les abondances. Maintenant, la vie est moins active; on prend quelque repos.

Le grand fourneau de molasse a été allumé dans la chambre commune; les hommes s'y assoient volontiers; c'est là qu'ils musent, qu'ils réfléchissent, qu'ils dorment un bon somme réparateur, l'après-midi et dans la soirée.

C'est là que j'ai trouvé, par un de ces après-midi apaisants de la St-Martin, installé confortablement sur le banc de pierre du fourneau centenaire, dans la ferme isolée, flanquée de ses quatre peupliers, un vieux philosophe que la vie a rasséréné, malgré ses épreuves, dures souvent. Je me suis assise en face de lui, dans le grand fauteuil laissé vide par sa compagne, et les yeux arrêtés sur la ligne du Jura lointain, d'un bleu de pervenche. Carrant l'étroite fenêtre, j'ai recueilli pour les lecteurs du *Conteur,* ce que m'a dit ce vieil ami.

— Oui, tu as raison, elle a été une bonne femme celle-là, — nous parlons de la compagne morte récemment, — aujourd'hui où les femmes parlent volontiers de leurs droits, je me reporte à soixante ans en arrière et je repasse dans ma tête, toute mon existence avec elle. Elle en parlait elle aussi, de ses droits, et j'aimerais bien te les rappeler pendant que je le peux encore, tu en feras ton profit, ma petite.

Le premier des droits, disait-elle, est d'aimer, d'agir et de prier sans cesse; le droit de pleurer avec ceux qui pleurent, le droit de veiller quand les autres dorment. Le droit d'essuyer les larmes, le droit d'apaiser les craintes et d'effacer les plis des fronts soucieux, le droit de consoler dans le désespoir, le droit de détourner du sentier trop large celui qui s'y engage, le droit de retenir le fils prodigue. Enfin, le droit de vivre pour ceux qu'on aime, le droit de s'efforcer de témoigner cet amour dans les mauvais jours et dans les bons, le droit d'égayer le foyer terrestre de joyeux sourires et de paroles aimables.

Et que faut-il de plus, pour remplir la vie, ma petite ? conclut le campagnard octogénaire.

Mme David Perret.

DAI GILET A MANDZE.

BIBINEAU l'ètâi zu pè la fâire. L'avâi fam de lâi veindre onna modze po fére de la mounïa po payî sè z'intérêt et po ratsetâ on drâi de fretâre. Et pu, po tot dere, l'ètâi on bocon serrâ stau dzo. Sa fenna lâi avâi de : « Te sâ, Bibineau, te bailleri pas ta modze po rein. Et pu n'ausse pas lo bounbeu de tè soulâ, sein quie gâ ! » L'à que la Bibineaule badenâve pas et Bibineau lo savâi prâo. L'è lî que portâve lè tsausse et quand son hommo l'avâi bu on verro de trâo, vayâi chaleu ! mè z'ami ! Dan, Bibineau l'avâi met sè z'haillon de saillâte avué on biau gilet à mandze ein lustrine et pu via po la fâire.

Ma fâi ! Bibineau, n'è pas l'eimbarra, mâ n'a pas z'u de tchance; midzo l'ètâi arrevâ et la modze n'ètâi pas veindya, tant que, pé vè duve z'hâore l'a faliu remodâ po l'ottô, ein trabetseint, po cein que l'ètâi on bocon eimmourdzî.

D'à premî, Bibineau menâve sa modze pè lo lincou, mâ quand l'è que fut su lo tsemin de travèsse et que la bîte sè recougnessâi ie fot lo lincou su lè corne, tré son bruleau de son mor, lo met dein la catsette de gilet, doûte son gilet à mandze ein lustrine lo bete su la modze dèso 'na creverta et pu passe derrâi po suivre tant bin que mau.

N'ein menâve pas lardze, Bibineau et pètâve rîdo mince. Tonnerre assebin : la modze ramenâïe ! quasu pe rein d'erdzeint dein sa catsemaille ! eimmourdzî quemet on pompier âo ressat d'on inceindie ! qu'è-te que voliâve dere sa Bibineaula. Châve à grante gotte po cein que l'avâi pouâre d'onna rutâïe, que lo vin lo travaillive et que fasâi tsaud. Et pu la modze allâve gaillâ, tota conteinta de châi revère son étrabllio et dzelhîve quemet on dzouveno vî.

Tot d'on coup, Bibineau trâove on gilet à mandze ein lustrine, drâi dèvant sè pî. Sè cllinne, lo preind, lo vouâite tot dzoïâo ein sè peinseint ein li- mîmo :

— L'è la Bibinaula que sarâ conteinta se lâi rapporto clli gilet que i'é trovâ.

Adan ie trasse po rattrapâ sa modze, met lo gilet su l'autro, dèso la creverta, et sè remet à martsî derrâi.

N'avâi pas fé dhî pas que trove oncora on gilet à mandze.

— Eh bin ! que sè peinse, pu omète dere que i'é de la tchance vouâ. Vaitcé doû gilet à mandze que trovo. La Bibineaula va m'eimbransî !

Et va betâ clli gilet vè lè z'autro, dèso la creverta, tandî que la modze lèvave adî lo tiu.

N'a pas êtâ bin llieïn que retrove oncora on gilet à mandze ein lustrine.

Bibineau âovressâi on mor quemet onna bornatse de galatâ, dâo tant que l'ètâi ébahî et sè desâi :

— Mâ ! mâ ! l'è èpouairâo guiéro de gilet à mandze on trove. L'è bin su on boutequan que lè z'a perdu. Mâ porquie dein ti clliâo gilet l'an-te met on bruleau ?

Clli gilet l'a êtâ eintètsî avoué lè z'autro, dèso la creverta, tandu que la modze dzelhîve adî de dzoûïo — prâo su — que sâi binstout rarrevâïe.

Tota la vèprâ, Bibineau l'a ramassâ dinse dâi gilet à mandze avoué dâi bruleau dein la catsetta.

Tot parâi, sè mafitâve d'adî sè cllinnâ, sè cllinnâ et, grantenet aprî, quand l'ein a retrovâ ion, s'è de :

— I'ein é quasu ramassa onna ceintanna. Sti coup, i'ein é prâo. Laisso stisse.

Et du cein n'ein a min retrovâ.

Quand l'è rarrevâ à l'ottô, ie dit dinse à sa fenna :

— Sti iâdzo, te vâo rein avâi à ronnâ. N'é pas veindu ma modze, l'è veré, mâ i'é trovâ onna nitta de gilet à mandze ein lustrine. Onna ceintanna ! Sant lé, dèso la creverta.

La fenna n'a pas êtâ grand teinmps à dere :

— Bâogro de guieux ! N'ein fâ jamé d'autro : N'a pas veindu sa modze, s'è soulâ et l'a perdu son biau gilet à mandze ein lustrine...

Bibineau l'a êtâ fouettâ et betâ âo lhî. N'a jamé comprâ cô avâi pu lâi robâ ti lè gilet à mandze que l'avâi trovâ.

Marc à Louis du Conteu.

Il faut que rien ne se perde. — Dialogue entendu à Bière dans un cours de répétition :

Un officier, après avoir fait manœuvrer ses hommes, commande : Halte, repos ! et il laisse sa compagnie en plein soleil. Alors un loustic d'Aubonne s'approchant tranquillement de son chef :

— Pardon mon capitaine...

— Que veux-tu, mon ami ?

— Mon capitaine, il y a là, tout près, de l'ombre qui se perd !...

Signe des temps. — Chez un charcutier :

La cliente : Je vous ferai observer que, la semaine dernière, j'ai trouvé un morceau de caoutchouc dans une de vos saucisses.

Le charcutier : Hélas ! madame, on a bien raison de dire que l'automobile remplace le cheval partout.

LA GRANDE BIBLIOTHEQUE DE MORGES

LA ville de Morges, dit *l'Ami,* possède une institution dont elle peut être fière et que beaucoup de villes plus importantes pourraient lui envier; nous voulons parler de sa bibliothèque.

Elle fut fondée en septembre 1767 par un certain nombre de familles de Morges et du Pays de Vaud et même au-delà, qui désiraient se procurer le plaisir de la lecture à une époque où les journaux n'existaient pour ainsi dire pas, et avoir en même temps un lieu de réunion, car on venait à la bibliothèque non seulement pour y chercher des livres, mais aussi pour se voir et s'entretenir.

Les fonds nécessaires furent fournis par une souscription des fondateurs ainsi qu'au moyen d'une loterie, ceux-ci versèrent chacun une som-

me assez élevée et formèrent ainsi le capital qui assure l'existence de la bibliothèque.

Mais les fondateurs ne bornèrent pas là leur activité; ils ne se contentèrent pas de réunir un capital, ils voulurent fonder la bibliothèque de toutes pièces et prirent dans leurs bibliothèques particulières les ouvrages qui constituèrent le noyau de l'institution naissante. C'est à cette générosité, ainsi qu'à celle d'autres bienfaiteurs du siècle passé, que la bibliothèque doit un grand nombre d'in-folios et d'in-quartos des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, sortis des meilleures presses de la Suisse, de Paris et des Pays-Bas, entre autres une des très rares bibles d'Olivétan qui existent encore, imprimée en 1535, une bible hébraïque, de l'imprimerie Robert Etienne, Paris, 1543, trois ouvrages imprimés à Morges en 1581 et 1583 et un grand nombre d'éditions des classiques latins et grecs.

Les membres de la bibliothèque forment trois classes. Les descendants des fondateurs, portant leurs noms, sont membres de Ire classe et transmettent leurs droits de génération en génération; les filles des membres de Ire classes sont membres de IIme classe; leurs enfants sont de IIIme classe, paient 10 batz, soit 1 fr. 50 s'ils veulent jouir de la bibliothèque et leurs droits s'éteignent avec eux.

Les fondateurs étaient au nombre de 138; parmi eux on trouve les familles de Beausobre, Berguer, Blanchenay, Boand, Bolens, Brière, Buvelot, Cart, Charrière de Sévery, Conte, Crinsoz, Dappies, de La Harpe, Desaussure, Dellient, Devenoge, Delessert, Dumont, Exchaquet, Favre, Foltz, Forel, Gaudin, Glaire, Grand, Grivel, Guex, de Goumoëns, Hofer, Jaïn, Mandrot, Mayor, Demartine, Demestral, Huc-Mazelet, Monod, Mousson, Muret, Nicati, Pache, Panchaud, Pelichet, Régis, Rolaz, Schopfer, Selon, de Senarclens, Solier, Tardy, Tissot, Vincent, Vionnet, Warnery, de Watteville. D'autres noms vinrent s'y ajouter par la suite. Certaines de ces familles sont éteintes; les autres comptent encore heureusement un grand nombre de représentants parmi nous.

Voltaire, qui habitait à Fernex, fut aussi un des fondateurs et donna à la bibliothèque son portrait, qui est un des meilleurs qui existent de lui.

En 1823, lorsque la ville de Morges construisait l'ancien Casino, l'Hôtel des Postes actuel, la bibliothèque lui donna 6000 francs anciens pour avoir le droit d'occuper le second étage, où elle est restée depuis lors.

La bibliothèque compte environ 20,000 volumes, soit 464 in-folios, 1183 in-quartos, le reste de formats plus petits. Le nombre des livres s'accroît chaque année par les achats faits par le comité, qui, tout en se procurant les ouvrages du jour désirés par les membres et les abonnés, n'oublie pas qu'un des buts de la bibliothèque est l'achat d'ouvrages de valeur sur les arts, les lettres, les voyages, l'histoire qu'on n'achète pas facilement à cause de leur prix élevé et qu'on aime à pouvoir consulter à l'occasion.

C'est ainsi que la bibliothèque contribue au développement intellectuel de la ville et répond aux intentions de ses fondateurs en fournissant à ses lecteurs et lectrices un grand choix d'ouvrages attrayants et instructifs qui leur permettent de se tenir au courant des publications littéraires.

IL NE FAUT PAS CONFONDRE

Un éleveur du Gros de Vaud, des plus estimés et des plus intelligents, devait se rendre il y a quelque temps à Thoune pour un marché-concours de bétail. Ne connaissant pas très bien la ville — il a fait son service dans la cavalerie — et ne sachant qu'imparfaitement la langue allemande, il se fit conseiller par un de ses amis, familiarisé avec la ville oberlandaise, un hôtel répondant à ses goûts. On lui conseilla de descendre au « Freienhof », c'est du reste là que devaient loger tous les Vaudois se rendant à Thoune, à cette occasion, mais il fallait retenir une chambre à l'avance, car les hôtels sont bondés les jours de marché-concours. Notre éleveur prit bonne note de la chose, mais au moment d'écrire la carte pour retenir sa chambre, la mémoire lui fit défaut ; il se rappelait bien qu'il y avait du «...hof » par là dedans, mais c'était le reste... Il s'avisa alors de consulter un indicateur et son regard tomba sur le mot « Friedhof » *) auquel il s'arrêta. Il demanda donc à cette adresse qu'on voulût bien lui retenir une chambre pour la date indiquée. La carte arriva à destination. Tout finit par s'expliquer après quelques coups de téléphone en arrivant à Thoune et on peut facilement juger des quelques moments de gaîté passés par les témoins de la chose.

O. D.

*) le Cimetière.

L'ACADÉMIE DES VAUDOIS

On lit dans l'*Opinion*, journal parisien de la semaine :

On ne soupçonne pas à quel point le dictionnaire de l'Académie intéresse les Suisses.

Au mot « lac », ce dictionnaire, jusqu'à sa dernière édition, qui est de 1878, donnait ces exemples : « le lac de Genève, le lac de Constance, le lac de Côme », etc.

L'Académie devant arriver bientôt à la revision du mot lac, une petite correction a été faite, qui n'a l'air de rien, et qui cache toute une histoire.

La commission du dictionnaire propose de remplacer « lac de Genève » par « lac Léman ».

Mais, direz-vous, lac de Genève et lac Léman, c'est blanc bonnet et bonnet blanc.

Pour nous, oui, certes. Non pour les Suisses.

Le canton de Vaud s'étend sur toute la partie septentrionale du lac, tandis que le canton de Genève n'y est tangent que vers sa pointe occidentale.

Or, l'antagonisme entre Vaudois et Genevois est aigu (pas si aigu que cela ! «Réd.») et tandis que ceux-ci donnent au lac le nom de leur ville, ceux-là ne veulent connaître que le lac Léman.

C'est donc à ces derniers que la prochaine édition du dictionnaire de l'Académie donnerait raison.

Notons que le comte d'Haussonville est membre de la commission du dictionnaire, et que son château de Coppet est sur le canton de Vaud.

AH ! QUEL PLAISIR D'ÊTRE VAUDOIS !

« Ah ! quel plaisir d'être soldat ! » chante Georges Brown, dans l'opéra de Boieldieu, la « Dame Blanche ». Nous, nous chantons : « Ah ! quel plaisir d'être Vaudois ! » Pourquoi ? demandez-vous. Eh ! bien, parce que... parce que nous aurions pu tomber plus mal. Avouez, en effet, que c'est un privilège que de naître dans ce canton de Vaud si beau, au bord du bleu Léman, dont un poète de chez nous a dit : « Quand on est né sur ce rivage, sur ce rivage, on veut mourir. » Et un autre poète, de chez nous aussi, a exprimé le même sentiment, en disant : « O bleu Léman, toujours, grand, toujours beau, que sur ta rive au moins j'aie un tombeau ! »

Mais en somme tout cela n'est pas gai. Ce n'est pas seulement, ni surtout, pour y mourir, qu'on est né sur les bords du Léman et qu'on l'aime. Il faut y vivre tout d'abord; c'est plus agréable et c'est aussi le meilleur moyen de l'apprécier.

« Ah ! quel plaisir d'être Vaudois ! » Parce que le Vaudois est bon enfant, il ne ferait pas de mal à une mouche. On lui reproche de n'être jamais pressé. Pressé !... Mais à quoi bon ? L'existence fiévreuse qu'on vit ailleurs ne lui dit rien. Il a le sentiment très net qu'elle n'accélère pas la marche de notre planète et ne fait pas avancer d'un tour de roue le char du progrès.

Le Vaudois fait comme le soleil : il se lève le matin et se couche le soir, quelquefois un peu tard. Il trouve alors que les nuits sont bien courtes et se croit à l'Equateur. Mais il est tout content de se retrouver, en fin de compte, sur le plancher des vaches de son cher canton.

Le Vaudois ne s'emballe pas souvent. Il attend, il considère, il compare et ne prend une décision qu'après mûre réflexion. Quelquefois alors, cet excès de prudence lui fait manquer le coche. Il s'en console encore assez facilement. « Ce sera pour une autre fois », dit-il. « Allons boire un verre ! » C'est la conclusion naturelle du bon Vaudois. D'aucun lui en font un grief. Ils ont bien tort, croyons-nous. Ça pourrait finir plus mal.

Le Vaudois est peut-être un peu cocardier : c'est amusant. A coup sûr, il n'est pas vantard, ce qui est agaçant.

Enfin, quoi, les Vaudois, s'ils n'ont pas, dans l'ensemble, des qualités exceptionnelles, — ils comptent pourtant un nombre respectable de vedettes, — ils n'ont pas non plus de grands et graves défauts. Et ils ont beaucoup de bon, croyez-nous en.

Ah ! quel plaisir d'être Vaudois. Il n'y en a point comme nous.

J. M.

LES ZIZELETTES ET LE BOUDIN

A lire ce titre, vous allez sûrement penser à une fable de Lafontaine ; or il ne s'agit pas d'une fable mais d'une histoire authentique dont les Zizelettes de Lausanne sont les héros.

Chaque jeudi, dans leur nid douillet de la Place Chauderon, ces bonnes petites zizelettes se rencontrent pour gazouiller un moment en buvant une goutte de rosée d'octobre.

Or jeudi dernier, quelques-unes des plus assidues à ces rendez-vous, avaient organisé un souper-boudin aux pommes ! Une vieille zizelette, Henri des Bains, toute dévouée à la cause s'était chargée de fournir le boudin, un boudin de sa confection, assaisonné dans toutes les règles de l'art ; pour le reste, l'aimable cantinière avait carte blanche.

A 7 heures, le Mérinos, président de la docte confrérie arrive le premier au rendez-vous; gracieux sourire du cordon-bleu qui déclare que tout est prêt ; la table est mise, les pommes sont cuites, mais, le boudin n'est pas encore arrivé ! Oh ! il ne va pas tarder, du reste il n'y a rien qui brûle, on va prendre un petit apéritif en attendant le boudin d'abord et ces Messieurs qui ont l'air de connaître le quart d'heure lausannois.

Enfin, voici Tisane, le caissier, Pinlu l'adjoint, Wagner (prononcez Waguener) directeur des dièzes et bémols, mais point d'Henri ni de boudin ! On prend un verre, en riant de l'aventure ; Loyon arrive, puis Jobaine, mais pas le boudin ! On boit encore un verre, on sourit, la cantinière sourit, la petite sœur sourit aussi, mais toujours point de boudin !

Wagner et Jobaine s'impatientent ; ils n'ont rien mangé depuis deux jours pour être en bonne forme ! Le Mérinos commence à la trouver mauvaise et Tisane part en éclaireur ; tant pis s'il ne trouve pas Henri pourvu qu'il rencontre au moins le boudin ! Le seul qui ne s'impatiente pas, c'est Loyon, et pour cause, il est au régime et n'est venu que pour tenir compagnie aux convives.

Au bout d'un bon quart d'heure, Tisane revient en se tenant les côtes ; il a rencontré, par hasard, l'ami Henri qui déambulait tranquillement par la ville le cœur léger et l'air absolument dégagé ! Le dialogue suivant avait eu lieu:

— Dis donc, Henri, et la combine ?

— Quelle combine ?

— La soirée-boudin, parbleu ! !

— Oh, il n'y a rien de fait pour ce soir ; je n'ai point pu avoir de sang pour faire le boudin; je voulais justement passer vers 9 heures au cercle pour vous le dire, ce n'est pas perdu, ce sera pour une autre fois !

— Mais les pommes sont cuites, la table est mise !

— Ils n'auraient pas dû les cuire !

— En tout cas, viens sans boudin, mais viens, on t'attend pour manger les pommes, et sans faute !